

Sauzé-Vaussais

Entité paysagère
du Ruffécois



Sauzé-Vaussais est un village implanté dans la plaine vallonnée du Ruffécois, né de la fusion du village de Sauzé avec la paroisse de Vaussais, implantée en amont sur une butte. La commune se situe sur un passage important de la région, à proximité de l'ancienne voie romaine reliant Paris à Bordeaux par Angoulême.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Village aggloméré de plaine en limite du département, au cœur du Poitou, à équidistance de Poitiers, Niort et Angoulême

FORME URBAINE

Bourg-rue, dont les entrées et le centre sont chacun marqués par une grande place

ÉTENDUE DU BOURG HISTORIQUE

8,19 ha

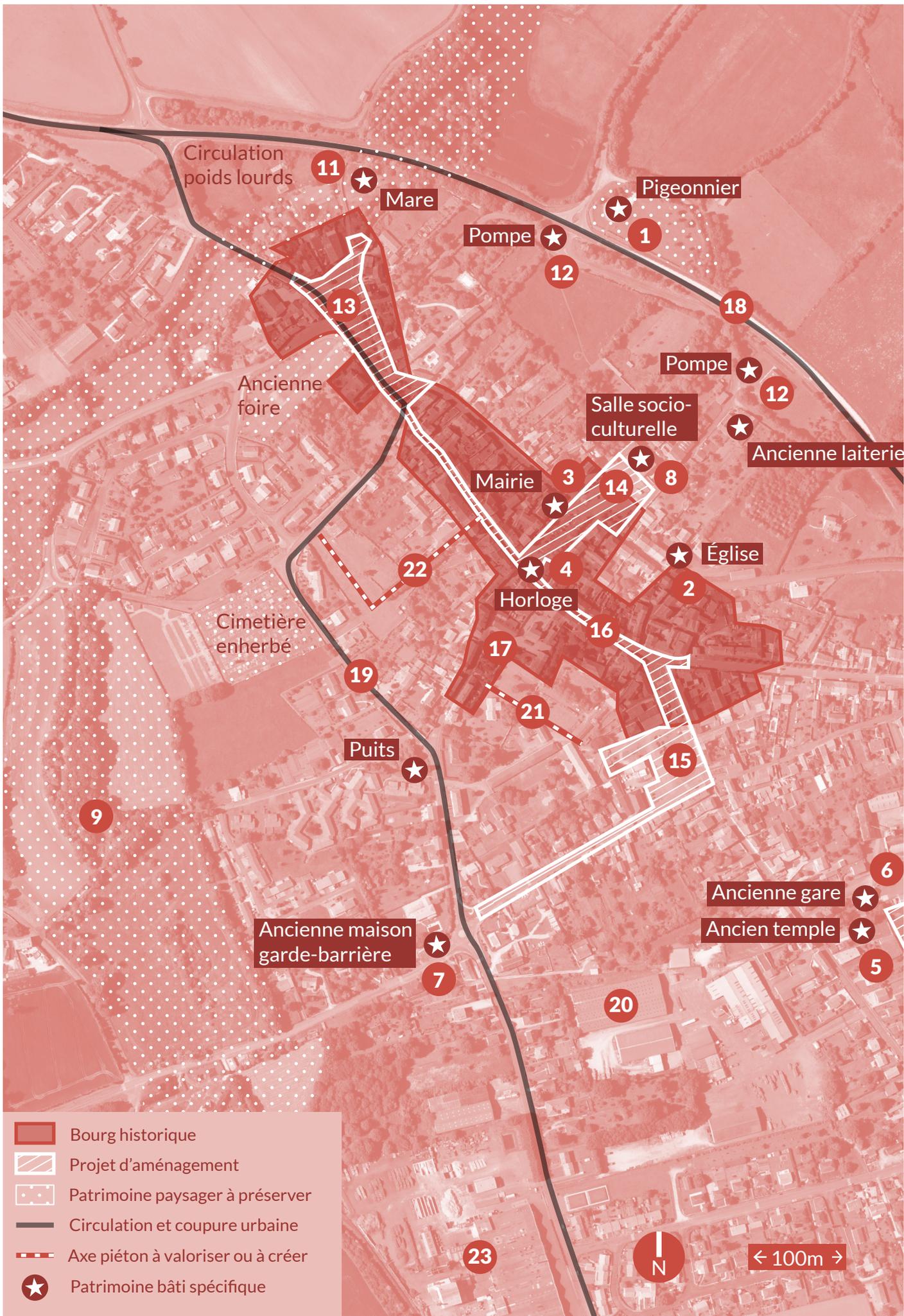
POPULATION

1584 habitants (2021)

POURQUOI UNE FICHE «BOURG STRUCTURANT» ?

11 bourgs structurants ont été identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Mellois en Poitou car ils forment un maillage de services, de commerces, d'emplois indispensables à la vie des habitants de ce vaste territoire rural. Les 11 bourgs structurants sont Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Lezay, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Mougou (commune d'Aigondigné), Périgné, Sauzé-Vaussais.

Réalisation : juin 2021



Circulation poids lourds

Mare

Pigeonnier

Pompe

Ancienne foire

Salle socio-culturelle

Mairie

Horloge

Église

Cimetière enherbé

Puits

Ancienne maison garde-barrière

Ancienne gare

Ancien temple

- Bourg historique
- Projet d'aménagement
- Patrimoine paysager à préserver
- Circulation et coupure urbaine
- Axe piéton à valoriser ou à créer
- ★ Patrimoine bâti spécifique



← 100m →



[1] Le pigeonnier le long de la déviation



[8] La place centrale et la salle socio-culturelle



[11] Mare aux abords du bourg



[17] Les équipements culturels du centre-bourg

▲ UN PATRIMOINE VARIÉ ET ATYPIQUE

Le centre de Sauzé-Vaussais a gardé des traces de son patrimoine ancien (manoir du Puy d'Anché, pigeonnier **1**, église du bourg **2**, église de Vaussais...). Cependant, il a été beaucoup transformé au XIX^e siècle, comme en témoignent de nombreux bâtiments ou vestiges : mairie **3**, tour de l'Horloge **4**, vestiges du Temple protestant **5**, ancienne gare **6** et maison de garde-barrière **7**...

Le bourg possède également un patrimoine plus atypique dans le Mellois : une grande salle socio-culturelle **8** des années 1950, construite en lieu et place des anciennes halles.

D'un point de vue paysager, le patrimoine communal est lui aussi particulier. En effet, la rivière Péruse **9** reste souterraine une grande partie de l'année. Elle crée un léger vallon arboré, qui a permis la création d'une mare **11** et de nombreux puits et pompes de captages dans le bourg **12**. D'autres éléments liés à l'eau sont présents aux abords du bourg : la mare du Rivaud, le plan d'eau du Bois Meunier. La commune souhaite aménager ces espaces et favoriser leur utilisation. D'une manière générale, la mise en valeur de tous ces patrimoines, ainsi que la végétalisation des espaces publics, ne peut que renforcer la vitalité et la réhabilitation du centre bourg.

▲ DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX À REQUALIFIER

Le centre ancien de Sauzé est organisé autour de 3 places principales : de la Chaume **13**, de la Mairie et des Halles **14**, et du Grand Puits **15**. Actuellement, tous ces espaces, ainsi que la Grand Rue **16** qui les relie, possèdent un caractère très routier (stationnement, enrobé). La commune s'est fixée des objectifs ambitieux en matière d'aménagement, afin de répondre au programme des « Petites villes de demain ». Elle prévoit ainsi la valorisation piétonne de ses espaces publics. Ainsi, la place du Grand Puits **15** et celle de la Chaume **13** vont être réaménagées prochainement. Une attention particulière devra être apportée à ces projets, afin de respecter le caractère et l'histoire des lieux. En effet, la place des Halles **14**, nouvellement livrée, reste encore assez minérale et rude dans son traitement. Si la commune investit dans ses projets d'aménagement, elle a aussi déjà beaucoup fait pour sa population en matière d'équipements, notamment avec la réhabilitation, particulièrement bien réussie, d'anciens bâtiments en centre-bourg **17**, accueillant aujourd'hui de nombreux services. La vie locale est également animée par la présence de nombreuses associations, d'une zone de loisirs au Manoir du Puy d'Anché (piscine, village vacances et camping, accrobranche, parcours sportif) et de commerces et services dans le bourg, bien que certains se soient délocalisés en périphérie sur la ZAE.

▲ UNE DÉVIATION QUI INVITE À REPENSER LA TRAVERSÉE DU BOURG ET SES LISIÈRES

La commune se situe sur un passage important, à proximité de la RN10. Dans les années 1970, la déviation RD948 **18** a été créée, afin d'épargner au bourg une circulation trop importante. Cette nouvelle configuration entraîne des changements d'usage et permet à la commune de repenser les circulations dans le bourg et la mise en valeur de ses entrées. Afin de gérer la circulation, notamment celle des poids lourds qui traversent encore le bourg **19** pour se rendre à la scierie Provost **20** ou à l'usine Thébault **23**, il est envisagé de créer une circulation à sens unique dans la Grand Rue **16** et la rue Neuve. Cet aménagement permettra également de laisser plus de place à la végétation et aux piétons. D'autres liaisons piétonnes sont à affirmer, à l'image d'une liaison douce entre la médiathèque et l'école **21**, entre la chaume et le bourg **22**, ou encore des liaisons cyclables entre le pigeonnier **1** et le centre-bourg. Depuis la déviation **18**, les entrées sont aussi à repenser au niveau du bourg avec les deux places qui en marquent les entrées (de la Chaume **13** et du Grand Puits **15**), mais aussi plus en amont, au niveau de la zone d'activité à l'Est, qui disqualifie actuellement la perception du bourg. Plus largement, les lisières (ZA, nouveaux quartiers...) méritent réflexion pour une meilleure insertion (lisière jardinée, espace agricole et lisière forestière), afin de préserver l'identité et les qualités du bourg.

AJ-DELÀ DJ BOURG

▲ DES PAYSAGES REMARQUABLES MAIS EXPOSÉS À DES INFRASTRUCTURES IMPORTANTES

Le hameau de Vaussais, non loin du bourg de Sauzé, possède une implantation sur une butte, qui lui donne une belle silhouette, de laquelle émerge le clocher de l'église. Plus loin, les éoliennes scandent l'horizon.

La LGV, qui provoque une rupture importante dans le paysage, est elle aussi très visible dans le paysage.



LE BOURG RACONTÉ PAR LES SAUZÉENS

Lors des entretiens en marchant réalisés pour l'élaboration des fiches-bourg, les élus ont répondu à quelques questions sur les paysages de leur bourg. Les textes suivants présentent une synthèse de leurs contributions.



▲ LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE SAUZÉ-VAUSSAIS

« Une des spécificités de la commune est qu'elle ne compte pas de rivière apparente, à l'exception de la Péruse, qui se montre l'hiver dans une petite vallée. »

Sinon, que ce soit par le petit patrimoine bâti de la tour de l'horloge et du pigeonnier, ou par le paysage agricole cultivé, Sauzé-Vaussais ne manque pas d'éléments incontournables.

▲ LE POINT NOIR DE SAUZÉ-VAUSSAIS

« En dehors des éoliennes ? »

Sur le territoire de la commune, deux éoliennes sont implantées, mais une cinquantaine d'autres, implantées sur les communes périphériques, sont également visibles. Elles disqualifient les paysages de la commune.

▲ POURQUOI SAUZÉ-VAUSSAIS ET PAS AILLEURS ?

Son avantage est d'être bien desservie. Déviée mais toujours proche de la RD948, à proximité de la RN10, la commune est facile d'accès. Le bourg est le siège d'une importante activité entrepreneuriale (plus d'une centaine d'entreprises y sont implantées), qui représente pas moins de 600 emplois. C'est un véritable atout économique pour les habitants, auquel il faut aussi ajouter une dynamique associative importante.

▲ QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ À SAUZÉ-VAUSSAIS CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Les friches en centre-bourg se sont réduites et continuent d'être reconverties encore aujourd'hui. La végétation est plus présente qu'avant et devient structurante dans les projets d'aménagement urbain.

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche-bourg s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Son ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire. Les enjeux et autres éléments portés à connaissance dans cette fiche-bourg découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune. Ils ne pourraient pour cette raison être considérés comme exhaustifs, mais se veulent toutefois représentatifs de la situation actuelle de la commune.